



# interliaisons

8 DÉCEMBRE 2011

Réunion de la  
*Commission Exécutive* de

DÉCEMBRE  
**2011**  
N° **77**

- Le rapport présenté par François Thiéry-Cherrier [pages 2 à 7](#)
- Le relevé de décisions [page 8](#)
- Élections des retraités à la Caisse de retraite de la RATP [pages 9](#)
- **POINTS DE RENCONTRE** *Débattre avec les retraités...* [page 10](#)

## Les permanences de l'UCR-CGT

Du 10 au 12 Janvier

Marie-Claude Margat

Daniel Fargeas

Du 17 au 19 Janvier

Catherine Noleau

André Fernandez

Contact : 01 48 18 87 52 ou 01 48 18 32 11 • En cas d'absence : le 01 48 18 87 56

**N°166 de Vie Nouvelle** : L'Europe, la crise, les agences de notation ET NOTRE DOSSIER :  
**SYNDIQUÉ ET RETRAITÉ ?** L'interview de François Thiéry-Cherrier, secrétaire général de l'UCR-CGT  
et notre invité : Julien Lauprêtre, président du Secours Populaire Français, etc. [Page 11](#)

Janvier 2012						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

■ 12 : Toute la journée - Bureau de l'UCR  
■ 17 : 9h/16H.30 - CE de l'UCR  
■ 18 : Journée d'études Europe

Février 2012						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29				

■ 9 : Toute la Journée - Bureau de l'UCR  
■ 23 : 9h/13h : Bureau de l'UCR

## CE DE L'UCR-CGT - 8 DÉCEMBRE 2011

1

### Rapport présenté par François Thiéry-Cherrier

Cher(e)s Camarades,

Une pensée pour Oswald Calvetti, premier Président de l'UCR, décédé récemment.

Je vous propose de décomposer cette introduction sur l'actualité en deux parties :

1. Notre situation en terme de forces organisées.
2. Les préparatifs du 13 décembre prochain :
  - le meeting national au Zénith le 31 janvier 2012,
  - la mise en œuvre de nos décisions de rencontre avec les retraités, les 1 000 points de rencontres, l'inter-UCR et les suites à donner pour début 2012.

Pour commencer, la situation de la syndicalisation à fin novembre 2011 : si elle est positive pour la CGT, puisque l'on comptabilise 671 725 FNI pour 23 mois d'exercice, soit une avance de 1 810 de date à date (rappel : en avril 2011, après 28 mois d'exercice, nous comptabilisions 669 915 FNI), le progrès de syndicalisation est le résultat d'une évolution positive du nombre de syndiqués actifs de 3 538 FNI.

Mais le recul du nombre de syndiqués retraités est de 1 139 FNI. Ce retard aura du mal à être comblé totalement, mais il nous faut profiter des quelques jours qui nous restent pour inciter au règlement avant le 31 décembre. Depuis le Comité général, il y a un mois, ce sont plus de 800 FNI qui sont rentrés. La CE confédérale propose aux professions et territoires d'aborder la syndicalisation de façon offensive au mois de janvier.

Pour notre part, nous devons impulser une véritable politique de renforcement, passer du constat aux actes. Nous ne pouvons rester spectateurs de l'érosion de nos forces, année après année, c'est une responsabilité collective UCR, UFR, USR, Sections.

Le travail impulsé par le Collectif « Vie syndicale » sur la question de la continuité doit rapidement se mettre en œuvre. Chantal attend encore des dates de rencontres en région.

Oui, nous savons tous que de nombreuses organisations font des choses en la matière. Mais combien restent l'arme au pied ?

Le travail débuté, les réunions régionales ne régleront pas tout sans l'investissement de toutes et tous les dirigeants, militants avec un objectif : arriver au 50<sup>e</sup> Congrès en progression significative. Il nous faut inverser la courbe.

Pour plusieurs raisons :

- Créer un rapport de force favorable aux revendications des retraités.
- Être encore mieux et plus pris en compte dans l'ensemble des organisations, UD, région, fédération, ne plus être une force d'appoint, mais une véritable organisation syndicale de retraités.
- Pouvoir participer aux débats préparatoires aux différents Congrès d'organisations, en étant une organisation de propositions.
- Être l'UCR-CGT, organisation réunissant diverses professions et territoires, et ne plus simplement compter pour 4 professions.

Notre Secrétaire général nous a alertés au Comité général : « on ne peut pas aller au 50<sup>e</sup> Congrès comme cela ». Il a réédité ses propos devant la CE confédérale. Je pense que nous ne pouvons être que d'accord avec lui.

Pour ce faire, certes les Syndicats d'actifs ont une part du travail à réaliser, pour autant nous ne devons pas nous dédouaner de ce qui relève de nous-mêmes, de notre travail.

Ce que je vous propose ne va pas vous paraître révolutionnaire, c'est une méthode approuvée et je ne dis, je le répète, que rien n'est fait, mais un simple constat : trop souvent, on renvoie notre bilan « orga » au tableau CoGÉTise, donc je propose :

1<sup>o</sup> Un tableau de bord mensuel avec un rendez-vous à jour fixe tous les mois pour l'ensemble de nos USR et UFR (tableau qui sera porté à la connaissance de tous).

2<sup>o</sup> Le renfort dès janvier du Secteur « Orga » de l'UCR. Des contacts sont pris, il nous reste à finaliser avec l'organisation du camarade.

## CE DE L'UCR-CGT - 8 DÉCEMBRE 2011

2

### Rapport présenté par François Thiéry-Cherrier

3° D'inciter nos organisations, de l'UFR en passant par l'USR, d'organiser une réunion avec l'ensemble de leur direction et les responsables de Sections dès le mois de janvier pour mettre sur pied un véritable plan de conquête.

Et pas une réunion fourre-tout, mais bien une réunion spécifique pour un plan de travail sur toute l'année 2012, en insistant sur l'enjeu des retraités en général et pas seulement ceux de leurs champs, territoires/professions, c'est ça l'interpro. D'établir, en même temps, l'état réel sans concession de nos forces militantes disponibles pour ce travail, en lien avec nos 1 000 points de rencontres.

4° Sur les 1 000 points de rencontres, il nous faut plus de visibilité et lisibilité. Je propose que chaque orga de l'UCR nous fasse remonter nominativement leur projet en cours ou à venir pour avoir une véritable visibilité pour toute notre orga, et que les expériences donnent des idées aux autres plus en difficulté.

Nous avons réfléchi au Bureau à une campagne de communication (affiches et autres).

Sur le plus long terme, il nous faut mieux comprendre sur ce que l'on bute pour apporter des réponses collectives, comme je l'ai dit au Comité général et les propos de Bernard me confortent en la matière.

Je propose la mise en place d'une Commission de réflexion et de propositions. J'ai demandé à Hélène Salaün d'en prendre la responsabilité, ce qu'elle a accepté. Cette Commission, outre le diagnostic de notre orga, recherchera des pistes à mettre en débat pour améliorer notre situation, mais avec l'objectif de pérenniser et fidéliser nos adhérents.

Cette Commission en aucun cas ne prendra des décisions politiques, elle fera des propositions que nous mettrons en débat, après que la CE en ait eu connaissance et débattu, puis le Comité général et enfin l'ensemble de nos organisations.

Le calendrier envisagé doit nous conduire au 10<sup>e</sup> Congrès de l'UCR, mais aussi nous permettre

d'engager le débat pendant la phase de déroulement du 50<sup>e</sup> Congrès confédéral (préparation, tenue du Congrès en 2013).

Cette Commission se veut opérationnelle et non décisionnelle, je tiens à cette précision. Elle se réunira à son rythme avec un premier objectif : le rendez-vous du Comité général au deuxième semestre 2012.

Cette Commission est plurielle : professionnelle et territoires. Je vous livre le nom des camarades que je propose :

- Thierry Roy – UFR-Cheminots,
- Josiane Blanc – UFR-THC,
- Michel Beurrier – Section retraités Mines Saint-Eloi – USR Puy-de-Dôme,
- Maurice Guiche – USR-Tarn-et-Garonne – Mines-Energie,
- Bernard Vivant – USR-Rhône – Métallurgie.

Bien sûr, Hélène, membre du Bureau, UFR-Finances, comme animatrice.

5° De mettre en place une Commission « Politique des cadres » pour aider nos orgas qui sont, pour certaines, en difficulté sur le renouvellement et les prises de responsabilités, avec l'objectif du rajeunissement, de la féminisation de nos organisations, et éviter par là même la fuite ou la déperdition des savoir faire.

Je souhaite donc connaître votre avis sur l'ensemble de ces propositions et dispositifs.

#### La mobilisation du 13 décembre

A l'appel des TUC britanniques, la journée nationale d'action du 30 novembre contre la réforme des retraites dans la fonction publique a été un immense succès, avec plus de deux millions de salariés dans quelques 1 000 manifestations, rassemblements ou piquets de grève. Les syndicats exigent que des négociations soient ouvertes et ont déjà prévenu le gouvernement Cameron que d'autres grèves seraient organisées s'il persiste dans cette politique d'austérité.

Cela confirme, après les importantes mobilisations dans d'autres pays, comme récemment l'Italie et

## CE DE L'UCR-CGT - 8 DÉCEMBRE 2011

3

### Rapport présenté par François Thiéry-Cherrier

la Pologne, l'existence parmi les salariés d'Europe d'un fort courant de refus des politiques d'austérité et de récession sociales prises au nom de la crise financière et des déficits publics.

Ainsi, créer les conditions d'une plus large coordination des expressions et des exigences des salariés au niveau de l'Europe apparaît comme l'un des grands objectifs que la Confédération européenne des syndicats doit poursuivre.

Dans ce moment, il nous appartient de faire le point sur la quinzaine d'actions de décembre et la préparation de la journée nationale d'action interprofessionnelle du 13 décembre auxquelles l'intersyndicale CGT-CFDT-Solidaires-UNSA-FSU a appelé pour s'opposer au plan d'austérité gouvernemental.

Des réunions téléphonées entre la CE et les organisations du CCN de mardi dernier, il ressort une faible implication des syndicats dans les entreprises. On dénombre très peu d'appels à des arrêts de travail. En cohérence, les formes d'action retenues dans les départements sont le plus souvent des rassemblements, et de façon exceptionnelle des manifestations (dans l'Isère, en Seine-Maritime par exemple).

Par ailleurs, les initiatives ciblent le plus souvent le gouvernement, via les préfetures, plus rarement les parlementaires élus ou les organisations patronales.

Dans ce contexte, les organisations font part de difficultés grandissantes dans les relations unitaires. La mollesse avec laquelle la CFDT avait déjà participé à la précédente journée du 11 octobre semble se ramollir encore. L'UNSA et la FSU, et même Force ouvrière, semblent privilégier l'action du 15 décembre de l'Éducation nationale.

Et pourtant, les militants ne semblent pas remettre en cause le volontarisme de la CGT pour créer les conditions d'une mobilisation interprofessionnelle. En témoigne l'accueil du 4 pages confédéral contre le plan Fillon, qui connaît un succès d'estime comparable à celui qui a porté

les 10 exigences de la CGT. Des tirages supplémentaires sont fréquemment demandés.

En témoigne aussi l'intérêt porté, dès son annonce par la direction confédérale, au meeting national pour l'avenir des retraites du 31 janvier.

Les UD et Fédérations ont en charge de faire des propositions chiffrées de participation, avec un double objectif : gagner la participation de jeunes et des femmes. Le Bureau propose que les retraités participent et soient visibles. Pouvons-nous nous fixer un objectif de participation de 500 participantes et participants ? La retraite, c'est une lutte et un acquis intergénérationnel.

Venons-en à quelques faits de l'actualité.

Sans nier la gravité de la crise économique dans laquelle notre pays est plongé et dont l'étendue est européenne, on assiste à une véritable dramatisation des déficits publics tant par les pouvoirs politiques que par les organisations patronales, visant à imposer des réformes structurelles de régression sociale dans toute l'Europe.

C'est ainsi qu'après la Roumanie, en Grèce et en Italie les salariés sont confrontés à de graves remises en cause du rôle protecteur du code du travail. On se demande bien par quel mécanisme ce cadeau fait au patronat privé pourrait contribuer à combler les déficits publics. En revanche on y voit clairement la réponse aux revendications des organisations patronales et aux recommandations de la Commission européenne ou d'autres institutions internationales comme le FMI et l'OCDE.

En France, il faut avoir toujours à l'esprit ce que Nicolas Sarkozy a déclaré le mois dernier à Strasbourg devant des étudiants : « La crise va provoquer beaucoup de souffrances. Mais elle peut être une opportunité pour notre pays de prendre des mesures qu'il n'aurait jamais acceptées dans un autre contexte ».

Et il faut encore avoir à l'esprit que le MEDEF met en œuvre la même démarche. L'actualité récente montre d'ailleurs le degré de connivence

## CE DE L'UCR-CGT - 8 DÉCEMBRE 2011

4

### Rapport présenté par François Thiéry-Cherrier

qu'il y a entre l'organisation patronale et le chef de l'État pour mettre la situation de crise à profit, et ce malgré les quelques contradictions de personnes.

Le 15 novembre dernier, Laurence Parisot, Présidente du MEDEF, et Jean-François Pilliard, Président de l'UIMM, ont présenté côte à côte à la presse leur « nouveau pacte fiscal et social pour la compétitivité de la France ».

Ils ont commencé par reprendre le dogme qu'ils ont érigé en constat prétendument incontestable : le responsable de l'affaiblissement industriel et du déficit commercial de la France, c'est le poids des cotisations patronales de sécurité sociale. Et ils ont avancé une solution, présentée comme le résultat tout à fait original de la capacité d'innovation sociale du MEDEF : diminuer les cotisations de sécurité sociale et les remplacer par deux augmentations combinées, celle de la CSG et celle de la TVA.

Et pour tenter d'appâter le client, ils ajoutent cette fois-ci : « nous voulons diminuer aussi les cotisations des salariés, de sorte d'augmenter leurs salaires nets ». Il y aurait donc un miracle : le pouvoir d'achat des salariés s'élèverait sans que l'entreprise n'augmente les salaires !

Oui, mais voilà, les 2 dirigeants du MEDEF ont dévoilé eux-mêmes la supercherie en présentant 3 scénarios chiffrés de leur grand projet. Dans le scénario le plus modeste, les salariés bénéficieraient d'une baisse de cotisations de 1,5%, mais assortie de + 0,75% de CSG et de + 2,4% de TVA. Bilan pour eux : -1,65% de pouvoir d'achat. En revanche il y aurait une diminution de 3,5% des cotisations des employeurs pour l'assurance maladie et la branche famille, qui serait plein pot pour les profits.

Dans le scénario le plus ambitieux – au sens patronal s'entend – la perte pour les salariés s'élèverait à 2,9% et le gain pour les employeurs à 7,5%.

11 jours après la présentation de ce nouveau pacte social du MEDEF, se tenait au Sénat, sous le parrainage de Gérard LARCHER, l'ex-Président visiblement remis des émotions suscitées par la récente perte de son fauteuil, un colloque intitulé « un nouveau pacte social est-il possible en France ? », avec la présence de 2 grands témoins : Laurence Parisot et ... François Chérèque. Et parmi les questions posées, celle-ci : « les partenaires sociaux sont-ils capables de travailler sur un consensus et d'accepter des efforts partagés ? ».

Au passage, il apparaît dans les interventions que la représentante du MEDEF et celui de la CFDT se soient déjà entendus sur un certain nombre de sujets à traiter. Énoncés par le second, la première a en effet répondu : « mon agenda est assez proche de celui de François Chérèque ».

Quelques jours après, le jeudi 1<sup>er</sup> décembre, dans son discours télévisé de Président-candidat, Nicolas Sarkozy a annoncé la convocation en janvier prochain d'un « sommet sur l'emploi » réunissant les organisations patronales et syndicales. Il a pris le soin de préciser qu'il y faudra « avoir le courage d'affronter les grandes questions et de lever les tabous sur les freins à la compétitivité française ». Et il a même ajouté : « chacun sera jugé sur son courage et sa capacité à dire la vérité ».

Il s'agit bien évidemment de sa vérité à lui sur la compétitivité, très éloignée par exemple de l'avis rendu en octobre par le CESE sur cette question. Le 1<sup>er</sup> décembre, il a ainsi affirmé péremptoirement : « *On ne peut pas financer notre protection sociale comme hier en prélevant uniquement sur les salaires quand les frontières sont plus ouvertes et qu'il faut faire face à la concurrence de pays à bas salaires.* » Autrement dit, la vérité sur la compétitivité serait à trouver dans « *le nouveau pacte fiscal et social* » du MEDEF, qui propose précisément de transférer le financement de la protection sociale sur l'impôt et la consommation. Et le courage serait à exercer –



## CE DE L'UCR-CGT - 8 DÉCEMBRE 2011

5

### Rapport présenté par François Thiéry-Cherrier

on l'aura compris – non sur les actionnaires et les financiers spéculateurs, mais sur les salariés.

Permettez une nouvelle citation éclairant la pensée sarkozienne sur les opportunités qu'ouvre la crise : « Entre la baisse des retraites et travailler plus longtemps, je choisis la deuxième solution. Entre gagner moins et travailler davantage, je suis convaincu que la deuxième solution est préférable à la première, qu'elle est plus juste et qu'elle nous permettra de sortir de la crise au lieu de l'aggraver ».

Fini donc le « travailler plus pour gagner plus ». Il est vrai que le slogan de la campagne de 1997 avait pris un sacré coup de vieux. Grâce à la crise, nous devrions être enfermés dans l'alternative suivante : ou bien accepter des baisses de salaires et de pensions, ou bien renoncer à la durée légale du travail. Nous imaginons d'ici le courage politique qu'il faudra à Nicolas pour tenir un tel discours de vérité devant les organisations patronales lors du sommet sur l'emploi de janvier.

Ce sommet pour l'emploi, le président l'a déjà cadré concernant l'emploi public. Citons-le à nouveau : « il faut continuer avec détermination à réduire les effectifs de la fonction publique en maintenant la règle du non renouvellement d'un départ sur deux à la retraite ».

Pourtant la contestation du bien-fondé de la révision générale des politiques publiques ne cesse de prendre de l'ampleur. Au mécontentement des collectivités, des associations, d'élus de tous bords politiques, est venu faire écho un nouvel avis du CESE, présenté par le groupe CGT et rendu le 22 novembre, recommandant notamment la « suspension temporaire de la RGPP, afin de procéder à son évaluation et à sa réorientation. » Cet avis a été voté à une forte majorité, comprenant toutes les organisations syndicales sans exception, malgré l'opposition du MEDEF et de personnalités qualifiées comme Raymond Soubié, l'ancien conseiller social du Président.

Mais le sens du dialogue social, qui est comme chacun sait hyper-développé chez l'hyper-

président, ne le conduit pas à s'abaisser, à écouter les avis rendus par une instance constitutionnelle de concertation.

En revanche, il a tenu une conférence de presse avec Angela Merkel en visite à Paris, annonçant la mise en chantier d'un nouveau traité européen qui imposerait aux 27 pays de l'union d'inscrire la fameuse règle d'or dans leur constitution. La feuille de route du prochain Conseil européen du 9 décembre est ainsi fixée : sanctuariser l'Europe du capital. L'Agence Standars et Poors vient apporter un soutien politique à ce projet en annonçant la dégradation prochaine de la note de 8 pays européens, dont la France et l'Allemagne elle-même.

Dans ce contexte, il convient d'apprécier l'initiative des 8 confédérations d'Allemagne, d'Espagne, d'Italie, de France et de Belgique de publier une « Tribune commune », à publier dans la presse de ces pays, intitulée « Pour un nouveau contrat social européen ». Ce texte rejette les politiques de réforme structurelles fondée sur la compression des dépenses sociales et un notion de compétitivité orientée vers la déflation des coûts du travail. Il appelle à ce que la banque centrale européenne ne se limite pas au contrôle de l'inflation, mais joue un rôle de financement du développement et de l'emploi. Il se prononce pour la constitution d'un pacte social européen ayant notamment comme grands chapitres l'emploi, les salaires, les retraites, les allocations de chômage, l'éducation et la santé.

Certes, ce texte à 8 n'est pas écrit comme un texte CGT. Mais le fait qu'il associe le DGB allemand aux 2 premières confédérations françaises, la CGT et la CFDT, ainsi qu'aux premiers syndicats des autres principaux pays latins, revêt une portée revendicative qu'il conviendrait de valoriser auprès des syndiqués comme des salariés actifs et retraités.

Ces derniers développements confirment que, quoi qu'il en soit du niveau des capacités de mobilisation en cette fin d'année, la construction du rapport de forces demeure notre priorité, même si cela doit passer par du volontarisme.

## CE DE L'UCR-CGT - 8 DÉCEMBRE 2011

6

### Rapport présenté par François Thiéry-Cherrier

La droite compte sur la déstabilisation des esprits par la crise pour prendre des mesures de régression sociale, notamment dans le but de mieux rassembler son camp en vue des prochaines élections. En convergence, le patronat poursuit l'objectif d'exercer une pression libérale sur l'ensemble des programmes politiques. Alors que la campagne présidentielle de 2007 avait été dominée par les thèmes sociaux, celle-ci devrait l'être par la question des déficits publics et de la restructuration de notre modèle social, dont la nécessité serait devenue incontestable.

Afficher une détermination syndicale à contester les mesures prises, c'est empêcher la déstabilisation des esprits sur laquelle comptent les uns et les autres. Et plus que jamais, la détermination syndicale passe par celle de la CGT, qui ne se satisfait pas de seules déclarations, mais s'exprime par des initiatives d'action.

Pour cette raison, la CEC de mardi s'adresse à nouveau aux organisations de la CGT et renouvelle les propositions de cibles et de médiatisation des rassemblements décidés pour l'action 13 décembre, contre le plan d'austérité Fillon-Sarkozy. Elle rappelle l'intérêt d'interpeller les élus qui ont voté les dispositions budgétaires et soutenu ce plan. C'est à la fois un réel moyen de pression, à la veille d'élections législatives, et un moyen d'attirer l'attention des médias locaux.

Certes, il n'y a rien à attendre du sommet pour l'emploi annoncé en janvier. La CEC envisage de mettre ce moment à profit pour donner le plus de force à la voix des salariés, à leurs revendications en matière de nouveau partage des richesses et d'emploi. Autrement elle souhaite appeler à une journée nationale d'actions à cette occasion, d'en faire un thème de la prochaine réunion intersyndicale.

En outre, la situation nous appelle à travailler la mise à jour et l'approfondissement de dossiers revendicatifs, dans leur complémentarité sociale et économique, que la gravité de la crise place sur le devant de la scène.

Ainsi la question du financement des services publics sera au cœur du colloque du 15 décembre de Bobigny.

La réflexion que la commission exécutive a commencé d'engager sur le financement de la protection sociale se poursuit, notamment dans le groupe de travail qu'elle a mis en place sur ce thème. Ce travail va compter dans la préparation du meeting national du 31 janvier et dans son contenu. Il est prévu d'en délibérer à la Commission exécutive du 10 janvier 2012.

Le Bureau a décidé de s'adresser aux organisations de l'UCR, en rappelant le contexte et insistant sur les enjeux et les rendez-vous décidés par la Confédération ou l'UCR.

*Nos meilleurs vœux*

**François Thiéry-Cherrier**, Secrétaire général de l'UCR-CGT

**La direction de l'UCR CGT, le collectif de rédaction de Vie nouvelle et l'ensemble du personnel**

vous présentent leurs meilleurs vœux pour **2012**

**santé, bonheur, paix, luttes et...**

**un peu, beaucoup, passionnément, du changement !**



# RELEVÉ DE DÉCISIONS

## COMMISSION EXÉCUTIVE DU 8 DÉCEMBRE 2011

### 1 – Débat sur la politique énergétique

Après l'introduction au débat présentée par Marie-Claire Cailletaud, Secrétaire fédérale, un échange a eu lieu avec les camarades de la CE.

À l'issue de cet échange, il a été acté la nécessité de poursuivre le débat dans les territoires et professions, en demandant l'intervention de camarades de Mines-Energie.

Proposition a été faite d'avoir un papier dans Vie nouvelle.

### 2 – Vie nouvelle : situation et dettes

Il est demandé aux membres de la CE d'impulser le règlement des dettes des sections qui sont sur leur territoire ou de leur profession.

### 3 – Actualité (Voir le rapport introductif de François Thiery-Cherrier)

Cinq propositions ont été faites à la CE concernant la vie syndicale.

Chacun a pu s'exprimer, le débat a montré un intérêt, les propositions ont reçu un accueil favorable.

Chaque organisation composant l'UCR est invitée à faire connaître son appréciation, voire ses propositions, en particulier sur la 4<sup>ème</sup> (les 1 000 points de rencontre) et la mise en place d'une commission de réflexion sur la syndicalisation des retraités.

**Une autre proposition concerne le meeting de Bercy le 31 janvier 2012 sur la retraite.**

**L'objectif est la participation de 500 retraités à celui-ci.** La CE invite les camarades à se rapprocher de leur Union départementale. La Direction de l'UCR sera présente au meeting.

### 4 – Questions diverses

● **Le Comité général prévu en mai ne pourra pas se tenir, la salle du CCN n'étant pas libre.**

Le Bureau du 15 décembre fera une proposition pour fin septembre/mi-octobre.

● Une CE aura lieu le 24 mai 2012.

● Concernant la CE du 19 janvier 2012 et l'initiative confédérale de l'IHS « Le Front national démasqué par l'Histoire », la CE a validé la proposition suivante : maintien de cette date avec participation à cette initiative, l'après-midi réunion de la CE pour faire le point sur l'actualité, l'inter-UCR et les suites à donner.

● Le point sur les FNI et cotisations fait apparaître des retards, il est important que chacun impulse les règlements 2010 avant le 31 décembre 2011.



# RATP : les retraités votent aux élections au CA de la Caisse de retraite : *progrès de la CGT*

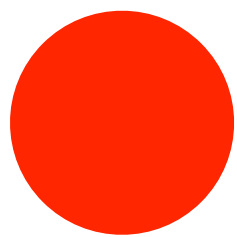
Tous les cinq ans, les retraités de la RATP votent pour élire deux représentants au Conseil d'administration de la Caisse de retraite de la Régie.

L'USR CGT RATP est en progression de + 0,27%, gagne 467 voix par rapport aux élections précédentes de 2006 et conserve son siège d'administrateur.

Ce résultat est un réel succès, notamment dans cette période d'attaques brutales contre les institutions représentatives des salariés et notamment le CE de la RATP. Le taux de participation reste quasiment stable (- 0,17%), malgré les difficultés d'acheminement des plis. L'Union Syndicale des retraités de la RATP remercie l'ensemble des camarades, notamment les sections syndicales régionales qui ont contribué à ce résultat positif pour la CGT, les retraités et pour les luttes à venir.

Et il ne fait aucun doute que la presse parlera moins de ces résultats que d'un certain rapport totalement à charge commis par la Cour des Comptes.

	Caisse de Retraite							
	CRP 2006			CRP2011				
	Nb de voix	%	Siège	Nb de voix	%	Siège	diff voix	diff %
inscrits	40872			42128				
votants	21625	52,91%		22219	52,74%			
nuls	306	0,75%		59	0,27%			
exprimés	21319	52,16%		22160	52,60%			
CGT	10297	48,30%		10764	<b>48,57%</b>	1	467	<b>0,27%</b>
CFDT	2078	9,75%		2967	13,39%		889	3,64%
Entente	5437	25,50%	7144	6699	30,23%	1	-445	-3,28%
Indépendants	1707	8,01%						
SUD	709	3,33%		1730	7,81%		1021	4,48%
CFTC	1091	5,12%						

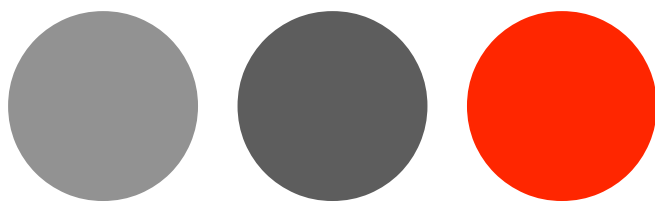


**Pensions, complémentaires, santé, protection sociale, mutuelles, hausse des prix, de l'essence, du gaz, de l'électricité, perte de l'autonomie, transports, logement, etc.**

**1000 raisons de débattre**

**1000 raisons de se syndiquer**

**1000 raisons de lire  
Vie nouvelle**



**1000**

**points de rencontre**

**Vie** MAGAZINE DE L'UNION CONFÉDÉRALE  
DES RETRAITÉS CGT  
**nouvelle**

**N° 166**

**SYNDIQUÉ(E) ET RETRAITÉ(E), c'est notre dossier** avec l'interview exclusive de François Thiery-Cherrier, secrétaire général de l'UCR-CGT

L'actualité (L'Europe, la crise...); nos rubriques habituelles (international, loisirs, culture, consommation, droit, etc.)

**ET NOTRE INVITÉ** : Julien Laurêtre, Président du Secours Populaire Français...

## Commande (dans la limite des stocks disponibles)

Nom : ..... Organisation ou section : .....

Adresse : .....

.....exemplaire(s) 11 € de frais de port pour 25 exemplaires

Chèque à l'ordre de Vie Nouvelle : 263 rue de Paris - 93515 Montreuil cedex

**Commandes : Corinne Scheidt : 01 48 18 84 30**

**À DIFFUSER PENDANT  
LES ASSEMBLÉES  
DE REMISE  
DU FNI**

